

_ INFORMATION MUNICIPALE _

Organisation périscolaire de la rentrée 2021-2022

Chers parents,

Nous espérons que vous avez passé un agréable été.

Informations à vous communiquer pour ce début d'année scolaire :

Les garderies périscolaires et l'accueil de loisirs :

Pour cette rentrée 2021-2022 et à partir du lundi 23 août, **la maison de l'enfance sera le seul site d'accueil** : matin/soir (garderie) et mercredi (ALSH) quels que soient l'âge et l'école de vos enfants.

En effet, les activités des associations redémarrent après une période contrariée par la crise sanitaire. Pour leur permettre de continuer à exister et de fonctionner, nous nous devons de partager les différentes salles municipales.

Vos enfants seront accompagnés entre les différents sites (garderie-école-cantine) par les animateurs municipaux.

Portail famille 3D Ouest :

La mise en route se fait petit à petit. Nous vous remercions de votre réactivité ! **N'oubliez pas d'inscrire vos enfants** aux différents services selon les délais nécessaires.

Nous attirons votre attention sur la facturation réalisée en fin de mois : si dans les 15 jours, celle-ci n'est pas acquittée, vous ne pourrez effectuer de nouvelle inscription.

Des ajustements se feront certainement au fur et à mesure de son utilisation.

Les services de la mairie sont à votre disposition pour tout complément d'information.

Maison Des Jeunes :

Une organisation hors vacances scolaires est en cours de réflexion. Le programme vous sera communiqué sur le portail famille, le compte facebook de la MdJ et sur le site internet de la commune.

La cantine :

La cantine sera organisée en 2 services comme l'an passé (un service pour chaque école).

Notre prestataire alimentaire a changé, c'est désormais la société ARMONYS qui assurera la fourniture alimentaire.

Cette société nous a conquis par ses circuits courts (approvisionnement local) et son respect du développement durable.

Pour l'instant, aucune modification du prix du repas n'est envisagée.

Mesures sanitaires (pouvant évoluer d'ici le 2 septembre) :

Le port du masque est obligatoire aux abords des différents sites.

Lorsque vous déposez vos enfants ou lorsque que vous venez les chercher, nous vous demandons de limiter au maximum les regroupements, de respecter la distanciation physique matérialisée par les marquages au sol.

Vous, parents, jouez aussi un rôle essentiel dans la prévention des contaminations :

- Ne confiez pas vos enfants à l'école en cas de fièvre ou d'apparition de symptôme évoquant la Covid 19 chez l'élève ou dans sa famille
- Rappelez à vos enfants l'application des gestes barrières :



Conformément à nos engagements, à nos implications, et dès le début de la crise sanitaire, nous vous accompagnons et restons à votre écoute pour ce début d'année scolaire. **BONNE RENTREE A TOUTES ET A TOUS !!!**